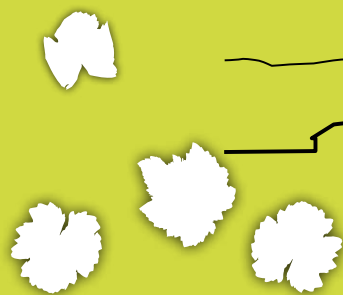


BULLETIN MUNICIPAL 2021

Régnié-Durette





Secrétariat de mairie
Ouverture au public
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :
9h00 - 12h00

Le samedi matin, uniquement sur
rendez-vous avec un élu.

Tél. 04 74 04 31 43
contact@regniedurette.com
www.regniedurette.com

Mairie de Régnié-Durette
250 rue du bourg - 69430 Régnié-Durette
Tél. 04 74 04 31 43

Conception et réalisation graphique :
DG Promo - 19, rue G. Voisin
Rond-point Sud - 69220 Belleville-en-B.
Tél. 04 74 66 51 51

Photos de la couverture : Patoune
Article IPP : Jean-Claude Martin

Tirage à 500 exemplaires - N° 5
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2021
Diffusion gratuite
Toute reproduction même partielle est
interdite.



Sommaire

VIE MUNICIPALE

- 1 ÉDITO DU MAIRE
- 2 BÂTIMENTS
- 3 RÉALISATIONS 2020 ET LEUR FINANCEMENT
- 3 TOURISME
- 4 VOIRIE
- 4 FLEURISSEMENT ET DÉCORATION
- 5 COMMUNICATION
- 6-7 ÉCOLE
- 8 CYBERESPACE - BIBLIOTHÈQUE

VIE ASSOCIATIVE

- 9 CHEZ LES PETITS
- 9 LE SOU DES ÉCOLES
- 10 ART. COM. RD
- 11 DURÉGYM
- 11 LA DURÉGNATONNE
- 12 COMITÉ DES FÊTES
- 12 LA CLASSE EN O
- 13 ITINÉRAIRES PAYSAGES PATRIMOINE
- 13 RESTAURATION DE L'ÉGLISE
- 14 ÉTANG DE LA CARELLE
- 15 LE CASERNEMENT DE RÉGNIÉ-DURETTE
- 16 ADMR
- 17 CCAS
- 17 COLIS DES AÎNÉS
- 18 SYBEMOL

VIE PRATIQUE

- 19 AVEC LA CCSB
- 20 VIVRE EN PAYS BEAUJOLAIS
- 21 INFORMATIONS UTILES
- 22 ÉTAT CIVIL

Édito du maire



Chères Durégnatonnes,
chers Durégnatons,

L'année qui vient de s'achever restera dans nos mémoires avec ce virus qui a fait son apparition dès les premiers mois de 2020. Un grand merci à tout le personnel communal très sollicité et très investi depuis le début de cette pandémie, aux pompiers qui se dévouent bénévolement toute l'année pour porter secours à nos concitoyens, aux commerçants-artisans, aux associations qui ont passé une année difficile. Une pensée aussi à nos anciens qui ne peuvent plus se retrouver, à tous ceux et celles qui travaillent en milieu hospitalier et dans les services à la personne.

Pour les raisons sanitaires que nous subissons tous, les vœux de la municipalité n'ont pas pu être organisés et l'ensemble du conseil en est vraiment désolé.

C'est donc par ce bulletin que je vous présente, en mon nom et celui du conseil municipal, tous mes vœux de santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année, à vous et vos proches. J'ai une pensée toute particulière pour les défunts de notre commune qui nous ont quittés et pour les personnes hospitalisées.

Le premier semestre 2021 sera encore compliqué et difficile. Espérons qu'ensuite nous retrouverons des jours meilleurs et que la convivialité reprendra le dessus. Les manifestations à venir seront organisées si les conditions le permettent et selon les nouvelles directives gouvernementales. Nous devons avant tout nous protéger et protéger les autres.

Je ne saurais trop vous conseiller de respecter les gestes barrières de

même que le port du masque, pour que ce virus qui empoisonne notre quotidien disparaisse au plus vite.

La modification et la révision simple du PLU concernant les changements de destination et la carte des aléas ont été approuvées par le conseil municipal du 30 novembre et par le conseil communautaire du 10 décembre 2020.

Tous projets de construction, d'extension ou d'aménagement, que ce soit pour une maison d'habitation, une piscine, un abri de jardin, une clôture, une modification ou un ravalement de façade, une création d'ouverture... nécessite la demande d'une autorisation d'urbanisme.

La commission urbanisme a travaillé sur l'enquête concernant les perspectives d'évolution de notre commune et ce, pour l'élaboration du PLUI-H. PLUI-H de la communauté de communes qui a pris un peu de retard dû au changement du bureau d'études.

Pour la sécurité de tous, nous allons déplacer plusieurs panneaux d'agglomération aux différentes entrées de la commune. Par ailleurs un projet est à l'étude avec le département pour la création de places de stationnement en chicanes et le passage en zone 30 au centre du village.

Je reviens une nouvelle fois, sur certaines incivilités qui entachent la vie de notre village. Les points d'apport volontaire ne sont pas des déchèteries. Les passages piétons, l'arrêt de bus et le cheminement doux ne sont pas des zones de stationnement ! Pensez aux enfants et aux personnes avec des poussettes qui les empruntent régulièrement. Le toit de l'espace-

loisirs n'est pas une aire de jeux. Nous devons intervenir plusieurs fois dans l'année pour en faire descendre des adolescents !

C'est extrêmement dangereux ! Je ne voudrais pas être amené à faire intervenir la gendarmerie pour une minorité d'adultes qui n'ont aucun sens du respect et de la vie en communauté, ou les pompiers pour quelques jeunes irresponsables.

Quelques informations plus réjouissantes

La vente de la Grange Charton a été signée courant décembre 2020. La Communauté de Communes Saône Beaujolais a ainsi acquis les bâtiments, des prés et un peu de vignes.

L'hôtel implanté dans l'ancienne « maison Repellin », devrait ouvrir ses portes prochainement.

Ces deux projets sont de belles opportunités pour notre commune et le Beaujolais.

Je voudrais conclure en félicitant Régine Lapalus, coiffeuse à domicile qui a reçu la médaille d'honneur de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône pour plus de 25 années d'activité.

Merci également à Michel Rampon pour la gérance du caveau pendant toutes ces années et bon courage aux trois co-gérants.

En 2021, soyons RÉALISTES mais aussi OPTIMISTES. Protégeons-nous, prenons soin des autres. Bonne et heureuse année

Votre maire,
Jean Paul Robin

Bâtiment

Une terrasse pour le café de la place.

En cette fin d'année 2020 si particulière, et après un échange de terrain avec M^{me} et M. Taconnet, le projet de la terrasse pour le bar du multiservices a pu prendre forme. Après le terrassement effectué par l'entreprise Guillin TP de Quincié-en-Beaujolais la dernière semaine d'octobre, est intervenue l'entreprise BF Maçonnerie pour réaliser le mur de soutènement avec son grillage, le mur de séparation d'avec les propriétaires, les escaliers et les ouvertures extérieures.

Les menuiseries ont été fabriquées et posées par Fabrik et Sens, les reprises de placo, les finitions de peinture ont été confiées à Tiago Goncalves, deux artisans du village.

Le serrurier Ludovic Kuhnel, de Beaujeu, a géré la fabrication et la pose de deux rampes sur les deux montées d'escaliers. Pendant tous ces travaux, se sont glissées la Société d'Électricité Beaujolaise et Techniques Nouvelles pour respectivement adapter l'éclairage et fournir un point d'eau extérieur.

Après un apport de graviers de finition par Guillin TP sur la terrasse ainsi que dans l'allée desservant le logement du commerce et l'habitation de M^{me} et M. Taconnet, c'est un chantier rapidement mené qui s'est terminé début décembre.

Un grand merci à tous les artisans pour leur assiduité et leur sérieux, ce qui facilite grandement la bonne exécution d'un projet. Toutes nos excuses à Marielle et Franck pour la poussière occasionnée pendant ces travaux. Nous attendrons le printemps et de meilleurs jours pour inaugurer ce nouveau lieu de convivialité.



Avant travaux



Intérieur café



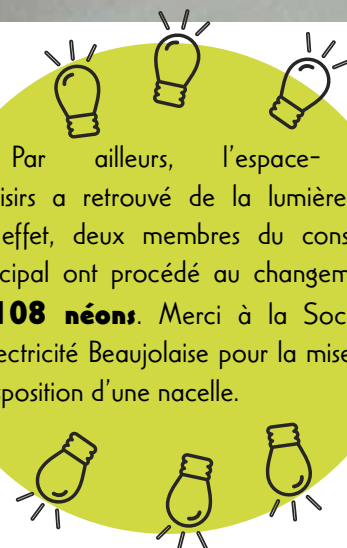
Travaux



Travaux



Travaux



Par ailleurs, l'espace-loisirs a retrouvé de la lumière. En effet, deux membres du conseil municipal ont procédé au changement de **108 néons**. Merci à la Société d'Électricité Beaujolaise pour la mise à disposition d'une nacelle.

Réalisations 2020 et leur financement

L'année 2020 marquera nos esprits, nos familles mais aussi nos finances.

Au point de vue des dépenses de fonctionnement, la crise sanitaire a engendré des frais supplémentaires et la gestion des autres postes a été gérée au cas par cas.

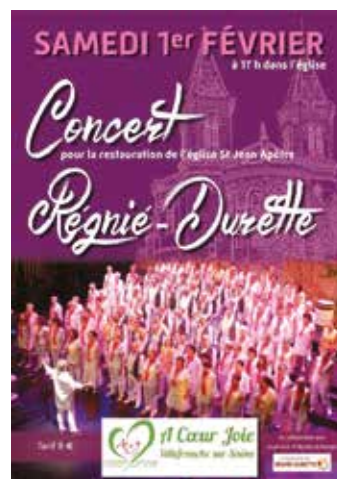
Même si la conjoncture a été compliquée, les investissements prévus ont été menés à bien et ont permis l'aboutissement des projets suivants :

- le renouvellement de **six ordinateurs** du Cyberspace-Bibliothèque et l'installation du **logiciel Decalog** pour faciliter la gestion de la bibliothèque, permettre la visualisation des ouvrages et la préservation en ligne (10 212,50 €).
- l'achat d'un **tableau**, de **portemanteaux**, de **casiers** et d'une **porte phonique** pour l'ouverture de la 6^e classe de l'école.
- l'acquisition foncière et l'aménagement du **cheminement piéton** de la route de la distillerie qui permet aux enfants de rentrer à pied en toute sécurité.
- l'étude complète de l'**église** par un architecte du patrimoine, M. Chanu qui permettra de projeter des travaux de restauration (18 864 €).
- la création de la **terrasse du multiservices** tant attendu, qui pourra servir dès les beaux jours de 2021 (32 442 €)
- l'achat d'une **épareuse** (30 500 €)

Tourisme

L'année 2020 a débuté avec un concert à l'église de Régnie-Durette le 1^{er} février, donné par la chorale « À Cœur Joie » de Villefranche-sur-Saône, et ce pour une première récolte de fonds.

Notre église nous a offert un cadre magnifique pour écouter les choristes, malgré une température bien frisquette. Les spectateurs ont été enchantés par la qualité de la prestation.



Si nous n'avons pu accueillir nos grands rassemblements sportifs cette année, de nombreux marcheurs ont apprécié nos sentiers pédestres. Merci pour le bon suivi du balisage.

Ils ont aussi découvert le géosite de la Tour Bourdon avec son magnifique point de vue, l'étang de la Carelle, et bien d'autres panoramas sur le Mont Blanc, le val de Saône ou les collines du Beaujolais...

Voirie

Supervisé par la CCSB, le programme voirie 2020 s'est étalé d'avril à septembre sur différents secteurs de notre commune :

- **Chemin de la place** : réalisation du tapis enrobé sur trottoir avec reprise de la chaussée.
- **Route de la distillerie** : réalisation d'un cheminement piétonnier jusqu'à l'entrée de l'impasse des glycines, mise en place d'un éclairage solaire et reprise du revêtement de la route départementale 602.
- **Vernus « impasse des buis »** : aménagement de l'entrée de l'impasse pour l'écoulement des eaux pluviales.
- **Chemin des muriers** : création d'une aire de croisement, reprofilage à l'enrobé à chaud d'une partie de la chaussée.
- **Espace-loisirs** : réfection de l'entrée bar par un enrobé noir à chaud et aménagement d'un emplacement pour les Points d'Apport Volontaire.

Le montant de ces travaux s'élève à 143 425 euros.



Fleurissement et décoration

Merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour le fleurissement de la commune ainsi qu'à la décoration des massifs pour Noël. Cette année ont participé la micro-crèche, le comité des fêtes et les enfants de l'école avec leur joli sapin en bois.

Malgré le vent, de nombreux habitants ont illuminé leur maison le 8 décembre afin de créer une chaîne de lumière et nous les en remercions.



L'année 2021 verra la plantation de plusieurs haies dans le cadre du « **Marathon de la Biodiversité** », près de l'espace loisirs mais aussi sur les terrains de jeux à la Chapelière, pour assurer des continuités écologiques avec les haies déjà existantes.

Communication

Dès le début de la crise sanitaire, la commune s'est équipée de l'application Panneau Pocket pour pouvoir vous tenir informés de l'actualité de notre village. Pour mettre à jour votre application, rien de plus simple.

Par ailleurs le site de la commune reste à votre disposition. Que vous soyez commerçants-artisans, viticulteurs, propriétaire de gîte ou chambres d'hôte, n'hésitez pas à faire parvenir toute modification de votre activité afin que celle-ci soit actualisée.




METTEZ À JOUR GRATUITEMENT
votre **APPLICATION PANNEAUPOCKET**
pour continuer à recevoir les informations de votre Commune
et profiter des dernières fonctionnalités

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application **"PlayStore"**, **"AppStore"** ou **"AppGallery"**



- Recherchez **"PanneauPocket"** dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite (selon les téléphones)
- Sélectionnez l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur **"mettre à jour"**



Si vous ne voyez que les boutons **"Désinstaller"** et **"Ouvrir"**, c'est que votre téléphone a fait la mise à jour automatiquement et que vous bénéficiez déjà des nouvelles fonctionnalités de PanneauPocket.

BONNE UTILISATION !



En vous connectant sur notre site à la rubrique « Tourisme » « Histoire de la commune » vous pourrez également lire le manuscrit de Monsieur Louis François Trichard, ancien maire de notre village. Si vous avez déjà découvert ce document vous n'aurez aucun mal à répondre à ce petit quiz, ci-contre. Sinon, rendez-vous sur le site www.regniedurette.com pour les « Notes historiques sur Régnié en Beaujolais ».



1. Avant l'invasion romaine, notre région était habitée par une peuplade celtique. Il s'agissait :

- a. des Eduens
- b. des Séguisaves
- c. des Arvernes

2. Beaucoup plus tard, sous le règne d'Henry IV, un arbre aurait été planté dans la cour de la vieille église romane de Régnié. Cet arbre est encore visible aujourd'hui. Il s'agit :

- a. d'un chêne
- b. d'un marronnier
- c. d'un tilleul

3. En 1629, une épidémie ravagea la région. Plus de mille personnes décédèrent à Beaujeu en quelques mois ! La maladie à l'origine de cette hécatombe était :

- a. la rage
- b. un coronavirus
- c. la peste



Réponses au quiz

1. RÉPONSE B - la région était habitée par les Séguisaves. Leur capitale était Feurs.
2. RÉPONSE C - un tilleul âgé de 400 ans.
3. RÉPONSE C - la région a été ravagée par la peste.

École

Après une fin d'année scolaire un peu particulière et deux mois de vacances, cette année, 133 enfants ont repris le chemin de l'école.

C'est avec enthousiasme que, le 6 juillet, nous avons appris l'ouverture d'une **6^e classe**. Cette décision a su redonner l'espoir et la motivation à l'équipe pour cette rentrée 2020 qui restera spéciale.



Une journée singulière à l'école

En ce lundi 2 novembre 2020, à Régnié-Durette, comme dans toutes les écoles de France, la rentrée était bien particulière, surtout pour les enfants des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2.

Les enseignantes ont en effet consacré un long temps d'« Adieu à Monsieur le professeur » en hommage à Samuel Paty.

Après la lecture du journal « 1 jour1 actu » la discussion s'est engagée sur la liberté d'expression – ça s'apprend. Les écoliers ont décodé les symboles et valeurs de la République Française, ils ont pu partager leurs émotions, réfléchir et débattre sur les notions de laïcité, de respect, du bien vivre ensemble. Ils se sont exprimés librement, ont écouté attentivement la « Lettre aux instituteurs et institutrices » de Jean Jaurès et puis se sont tus pendant une minute, à 11 h00 selon la directive gouvernementale, en présence de Monsieur le Maire et de quelques élus. Ce moment de recueillement a été observé même chez les plus jeunes élèves. Chacun gardera un petit résumé de ce débat dans son classeur et n'en doutons pas se souviendra longtemps de cette matinée d'hommage.

ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Les 133 enfants sont répartis en six classes.

- 25 PS-MS: M^{me} Thevenet Laurie et M^{me} Guibert Emma - M^{me} Crozet Agnès (ATSEM)
- 23 MS-GS: M^{me} Guedes Audrey – M^{me} Laranreija Angélique (ATSEM)
- 17 CP: M^{me} Chavy Aurélie
- 23 CE1-CE2: M^{me} Carras Laurine et M^{me} Andréo Clarisse
- 21 CE2-CM1: M^{me} Barraud Françoise – M^{me} Gilibert Yasmine
- 24 CM1-CM2: M^{me} Lapointe Karine

Le poste de direction est assuré par Madame Barraud.



L'ÉCOLE C'EST AUSSI:

des spectacles:

- un spectacle sur la sécurité domestique: « La Planète Bizarre de Balthazar » de Planet Mome.

des animations:

- animations sur l'eau.
- rencontre avec l'auteur Thomas Scotto en lien avec le collège.

des sorties:

- à Châtillon-sur-Chalaronne sur le thème du Moyen-Âge.
- à Salvaterra sur le thème du Moyen-Âge.
- au poney club de Taponas.
- au théâtre de Villefranche-sur-Saône.
- au cinéma à Belleville-en-Beaujolais.
- au lac des Sablons (en vélo).

des projets:

- vente de chocolats.
- vente de calendriers.
- piscine.
- suivi du tour de France et du Vendée Globe.
- participation à la décoration d'un sapin pour la commune.
- participation à la dictée d'ELA.
- participation au vote des Incorruptibles.
- inscription au concours national de calcul mental Mathador.



Et malgré les conditions sanitaires difficiles,
une cantine et une garderie
toujours au top!



Horaires de l'école:

lundi	8 h 30 – 11 h 30 13 h 30 – 16 h 30
mardi	8 h 30 – 11 h 30 13 h 30 – 16 h 30
jeudi	8 h 30 – 11 h 30 13 h 30 – 16 h 30
vendredi	8 h 30 – 11 h 30 13 h 30 – 16 h 30



Vous pouvez nous contacter:

par téléphone: 04 74 04 31 55
par mail: ce.0690973h@ac-lyon.fr



Les inscriptions pour la rentrée 2021 se feront dans les premiers mois de l'année. Les dates seront affichées sur le panneau d'affichage de l'école et sur le site de la mairie.

Quelques productions d'enfants:

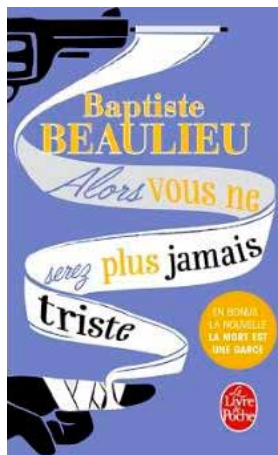


Cyber Espace – Bibliothèque

Au cours de cette année 2020, le Cyber Espace a connu beaucoup de changement :

Nous avons remplacé six ordinateurs du pôle informatique. Ils sont destinés aux formations individuelles, de groupe ou pour l'utilisation des adhérents et sont maintenant équipés de Windows 10 et des dernières versions de Word, Excel, et Powerpoint. Du fait de la crise sanitaire, nous avons été dans l'obligation d'arrêter leur utilisation.

En ce qui concerne la bibliothèque, nous avons installé un nouveau logiciel de gestion, permettant d'avoir accès de chez vous au catalogue des ouvrages. Grâce à ce logiciel et à l'implication de chacun des adhérents, nous avons pu mettre en place en un temps record le retrait des livres avec la formule « drive » pour vous permettre de continuer la lecture en vous évadant avec les différents ouvrages mis à votre disposition.



Le Cyber Espace et la bibliothèque sont en ligne, vous pouvez vous connecter directement par lien sur le site de la commune, dans la rubrique « vie pratique ».

<http://cyberespace.regniedurette.com>

mail : cyberespace-regniedurette69@outlook.fr

À partir de ce portail vous pouvez faire des recherches dans le catalogue de la médiathèque, découvrir les ouvrages et les réserver.



Nous avons essayé de nous adapter au mieux à la conjoncture actuelle, et allons relancer petit à petit les cours d'informatique, individuels dans un premier temps, avec un protocole spécifique qui sera mis en place début 2021. Nous envisageons de réactiver les animations pour les enfants pendant les vacances scolaires.

À très bientôt au Cyber Espace.



Horaires d'ouverture

mardi et mercredi : 16 h 00-19 h 00

vendredi : 16 h 00-18 h 00

samedi : 9 h 00-12 h 00

Chez les petits

La micro crèche « Gones Trotteurs » de Régnié-Durette est la toute première crèche qui a ouvert sur le réseau de « La Tribu des Gones ».

Sandy Saad, gestionnaire, s'est donnée comme mission de pourvoir le secteur du Beaujolais en places d'accueil collectif pour les jeunes enfants.

La micro-crèche propose un service de qualité aux familles, avec de réelles réflexions sur l'accueil individualisé de l'enfant dans la limite de 10, ce qui permet une approche tout en douceur de la vie en collectivité.

La structure s'inscrit au sein de la commune en créant des partenariats tels que des échanges avec le Relais d'Assistantes Maternelles, de multiples projets avec l'association des Aînés et la municipalité, une passerelle entre la crèche et l'école...

La micro-crèche est ouverte de 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi et accueille des enfants de 2 mois et demi à 6 ans, habitant Régnié-Durette et les communes alentour.

Ils seront encadrés par une équipe pluridisciplinaire dynamique, où l'écoute, la disponibilité et la bienveillance ont une véritable signification. Les enfants font de multiples découvertes plus extraordinaires les unes que les autres.



Vous retrouverez toutes ces informations sur notre site internet : www.gonestrotteurs.fr
Et vous pouvez suivre toutes nos actualités sur les réseaux sociaux : facebook @gonestrotteurs
Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.
Mail : gonestrotteurs@gmail.com - Téléphone : 07 61 75 63 99

Le Sou des écoles

Le Sou créé à Régnié en 1952 est une association à but non lucratif gérée par des parents d'élèves volontaires et bénévoles. Elle travaille en étroite collaboration avec la mairie et l'école.

Les activités du Sou sont principalement : la gestion logistique et financière du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire, et le financement des activités (sorties, classe de neige), de petit équipement, des cadeaux de fin d'année...

Un nouveau bureau a été élu en septembre dernier suite à la démission du précédent, qui a œuvré activement durant plusieurs années.

Anthony Irailles, professeur des écoles, a pris la présidence du bureau élu.

Le conseil d'administration compte quinze parents, chacun a un rôle à jouer dans les quatre commissions créées : responsabilités/cantine et garderie/activités et manifestations/administration.

De nouveaux menus ont été élaborés par la commission cantine avec l'aide de Micheline Roche, cantinière.

Les sorties des enfants sont actuellement suspendues dans ce contexte sanitaire.

Depuis de nombreuses années, la source principale des recettes du Sou est la buvette du Rallye des Vignes, qui n'a pas pu avoir lieu en 2020.

La vente de pizzas a été une belle réussite en octobre dernier.

Les actions à venir sont une nouvelle vente de pizzas et une vente d'escargots.

Nous remercions toutes les personnes qui œuvrent pour le Sou.



Contact : sou-des-ecoles@live.fr

Transmission des clés de l'association entre l'ancien président (Yann Saillour) et le nouveau (Anthony Irailles)

Art. Com. RD

Au fil du temps, l'association des commerçants – artisans de Régnié-Durette s'est quelque peu modifiée. La lassitude de certains, le départ d'autres, ont fait que notre association est plutôt en sommeil. Mais, comme d'irréductibles Gaulois, un petit groupe persévère.

Nous avons réalisé une fiche « MÉMO » qui regroupe une partie des commerçants et artisans de l'association : 14 activités ou services différents vous sont ainsi proposés.

Celle-ci est à votre disposition, notamment en mairie.

Nous avons mis également en place une nouvelle signalétique directionnelle, plus moderne, aux entrées du village afin de mieux indiquer nos commerces sur la commune.

Dans cette période troublée, nous sommes liés les uns aux autres et, encore plus aujourd'hui, nous avons besoin de chacun de vous.



PETITS COMMERCES, DITES-VOUS!

Les commerces de proximité dans une petite commune sont synonymes de vitalité locale. Ils se sont avérés essentiels au cours de cette année 2020.

Souhaitons d'ailleurs la bienvenue à Céline Blais, notre nouvelle coiffeuse.

Pendant le confinement, les commerçants de notre village ont été une aide indispensable pour de nombreux habitants. Ils sont devenus, durant quelques semaines, un des seuls liens reliant au monde et ont répondu aux besoins des confinés les plus fragiles, en n'hésitant pas à faire du portage à domicile.

MERCI à eux pour cette implication!

Avec le retour tant espéré à une vie normale, soutenons-les et

CONSUMONS LOCAL!



Durégym

Notre association propose deux activités

La gym : les cours ont repris en septembre. Ils ont lieu le lundi de 13 h 45 à 14 h 45 avec Lucie et le mardi de 19 h 15 à 20 h 15 avec Noémie à l'Espace Loisirs.

Nos fidèles et dynamiques professeurs nous proposent : travail de l'équilibre, renforcement musculaire, abdos/fessiers, étirements... Tous les cours sont différents, accessibles à tous et chacun évolue suivant ses capacités.

Le badminton : la séance se déroule le mercredi de 19 h 00 à 21 h 00 à l'Espace Loisirs, et accueille tous les niveaux. Le matériel est prêté pour ceux qui veulent découvrir ce sport complet.

Pour cette saison 2019-2020, les cours se sont arrêtés à la mi-mars et ce pour cause de crise sanitaire. Les cours de gymnastique ont pu reprendre en juin par petits groupes et en extérieur, dans le respect des règles sanitaires. Fin septembre 2020, nous étions tous ravis de pouvoir de nouveau pratiquer un peu de sport mais le virus a été plus « sportif » que nous. Le confinement nous a rattrapés et nous a contraints de stopper momentanément nos activités.

Nous avons bon espoir de pouvoir reprendre le plus rapidement possible. Une ou deux séances tests pour découvrir nos activités : N'hésitez pas ! Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la commune www.regniedurette.com.

La Durégnatonne



La Régmatonne, association sportive affiliée à la Fédération Française de Sport Boules le 16 février 1943, devient La Durégnatonne le 27 novembre 2007 lors de son assemblée générale extraordinaire.

La Boule Lyonnaise est un sport d'équipe pour lequel, malheureusement, peu de candidats se présentent, notamment chez les plus jeunes. La licence n'est obligatoire que pour les concours officiels. Elle ne l'est en aucun cas pour les entraînements et les rencontres internes telles que le But d'Honneur et le Concours d'Hiver. Seule l'acquisition d'une carte de sociétaire, d'un montant de 15 euros pour cette saison, est exigée.

Notre association comprend 16 licencié(e)s dont 2 du club féminin La Beaujolaise à Belleville-en-Beaujolais, ainsi que 5 sociétaires. Marie-Chantal Hyvernât est

également membre du club féminin La Beaujolaise avec Alexia Maillet, vice-championne de France pour la 4^e fois et catégorie « Élite » pour la seconde fois. Alexia Maillet a été promue la saison dernière en 3^e division.

Le Bureau :

Président : Robert Hyvernât, 04 27 49 26 79
Vice-président : Marcel Duthel
Trésorier : Jean Lavarenne
Commissaire aux comptes : Michèle Plazanet
Secrétaire : Serge Davanture
04 74 07 89 19 – 06 82 06 36 79
davanture.serge@orange.fr

Nos rencontres initialement prévues les samedis 2 mai et 27 juin 2020 (challenge Agatensi ; - La Durégnatonne - et challenge Frères Labruyère) ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire de la Covid.

En temps normal, La Durégnatonne est ouverte à tous et à toutes, de tous âges, résidant à Régnié-Durette comme dans les communes extérieures. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le président par téléphone et auprès du secrétaire par téléphone ou par mail. Les entraînements hebdomadaires sont les mercredis après-midi en extérieur ou, en période hivernale, au boulodrome couvert.

Alors, rejoignez-nous.

Comité des fêtes

Cette année 2020 se termine et, sur le plan festif, elle a été bien pauvre. L'annulation du Rallye des Vignes au dernier moment nous a privés d'un joli spectacle et de l'occasion de passer un agréable week-end ensemble. Cette manifestation est reconnue par beaucoup de monde pour la qualité du plateau de participants, le spectacle, l'organisation de la course et de toute l'intendance dont nous sommes responsables. Ce résultat est le travail de toute l'équipe du Comité, de la participation, de l'implication et de la motivation de tous. Grâce à ça, chaque année le Rallye des Vignes est une réussite.

Malheureusement la deuxième fête de village n'a pas eu lieu et nous avons été contraints d'annuler le repas de fin d'année.

Mais 2021 nous offre l'espoir d'enrayer le virus, nous pourrons bientôt ressortir, nous réunir et enfin réorganiser des manifestations avec enthousiasme.



Au programme : le Rallye des Vignes, la fête du village, une journée remise en état du matériel, le repas de fin d'année et une animation de Noël.

Nous accueillons toutes les personnes souhaitant nous rejoindre et participer à la vie du village, pour une heure ou jusqu'au bout de la nuit mais toujours dans la bonne humeur.

Pour ceux qui désirent rejoindre l'équipe, vous pouvez appeler Cyril Velay au 06 88 70 03 17 ou par mail comitedesfetes69@gmail.com.

Retrouvons le goût de la FÊTE ! Faisons en sorte que cette année 2021 puisse nous donner de bons moments à partager ensemble.

Le bureau

La fête des conscrits s'est déroulée le week-end des 7 et 8 mars où la classe en 0 a été mise à l'honneur. 56 conscrits de 10 à 90 ans ont défilé dans le village avec enthousiasme et bonne humeur. Bilan très positif des festivités menées de main de maître par notre Présidente et son équipe. Chaque conscrit ayant également contribué à ce que cette belle fête soit une réussite. Nous remercions la Mairie, les pompiers, les classes en 9, en 1, en 2 et le club Lou Gras'mottes pour leur aide et leur participation. En cette période troublée, restons optimistes et souhaitons qu'en 2021 la classe en 1 puisse prendre la relève !

Vive la 0 !

La Classe en 0



Conscrits de Régnic-Durette le 8 mars 2020

Itinéraires Paysages Patrimoine



Ambassadeur du Géoparc Beaujolais UNESCO

Notre « **Marche des Cailloux** » s'est inscrite dans le paysage culturel.

Au cours de cette balade fondée sur la géologie, des spécialistes passionnés partagent sur le terrain leurs connaissances en géologie, agriculture, patrimoine bâti, histoire, flore, faune... et il y a toujours un temps pour apprécier les produits issus du terroir parcouru !

La « Marche des Cailloux » est doublement itinérante, chaque année nous changeons de site, l'offre est grande avec tous les villages de la CCSB !

Prochaine « Marche des Cailloux » 1^{er} mai 2021.

En partenariat avec le Géoparc Beaujolais et l'Espace Pierres Folles, l'association a proposé le 14 février 2020 une conférence de Bruno Rousselle. Plus de 300 personnes ont découvert « **Le mystère des temps glaciaires en Beaujolais** ». Le Caveau du cru Régnié et le château de la Terrière ont offert le Régnié lors du pot de l'amitié servi à cette occasion.



Avec le concours de la commune de Régnié-Durette et la CCSB nous avons édité un document pour accompagner les promeneurs sur le sentier balisé. Celui-ci conduit depuis la place de l'église, ou depuis la voie verte à Saint Vincent, au Géosite de la Tour Bourdon. Ce document est disponible au caveau du cru Régnié ou au Café de la Place.

Afin de faciliter l'accès à des contenus approfondis complétant les informations données sur la carte « **Rendez-vous d'itinérance** » ou sur le document « **La pyramide mystérieuse** » nous avons décidé la création d'un site internet. Il permettra que des reportages photos, comptes-rendus de conférences, de marches des cailloux, mettant en valeur les richesses du territoire ne restent pas au fond d'un tiroir.

La présidente de l'association



« Itinéraires Paysages Patrimoine » vous donne rendez-vous sur www.ipp-regnie.fr, pour une découverte virtuelle de notre territoire, et quand tout ira mieux ça sera pour « de vrai » dans notre bel environnement !



Restauration de l'église

L'association « Pour la restauration de l'église de Régnié Durette » a été créée en février 2020 pour participer à la restauration de l'église Saint Jean Apôtre, œuvre de Pierre Bossan, l'architecte de la basilique de Fourvière.

Le bureau est composé de 7 personnes :

Christiane Burnand : présidente

Olivier Annat : vice-président

Marie-Anne Thivolle-Burnand : trésorière

Marc Chambon : trésorier adjoint

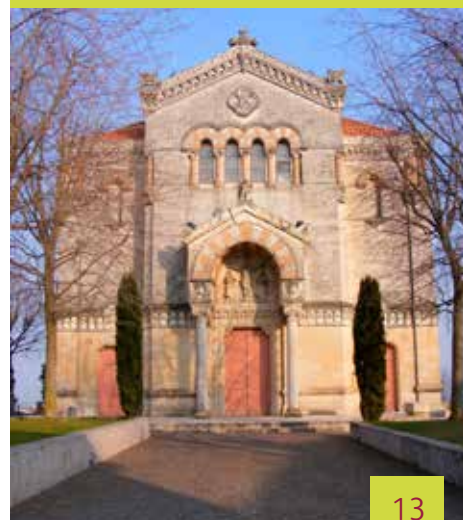
Claire Rivier : secrétaire

Bénédicte Yémeniz : secrétaire adjointe

et Marie-France Chatelus

Vu la situation sanitaire depuis la création de l'association, une seule manifestation a pu avoir lieu : un concert à l'église en février 2020. Une visite de l'édifice était prévue cet automne avec des représentants de la Fondation du patrimoine. Elle a dû être reportée. Étant donné l'incertitude sur l'évolution de cette crise, aucune manifestation n'est à ce jour prévue.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, en tant que membre, contactez la présidente par mail : christiane.burnand@laposte.net



L'étang de la Carelle

Depuis cet été, c'est la nouvelle association « AU-TOUR DE L'ÉTANG » qui est responsable et gestionnaire du site de l'étang de la Carelle.

Merci aux membres sympathisants qui, par leur adhésion, permettent d'ouvrir la parcelle ouverte au public et participent à l'entretien et aux diverses activités.

Un bureau a été élu :

Michel Rampon, président 06 83 15 01 86

Alain Laforest, vice-président

Florence Collonge, secrétaire

Pascale Charles, trésorière



Depuis une douzaine d'années, les chasseurs profitent d'un emplacement pour leur cabane au bord de l'étang. Ils sont maintenant rejoints par les amateurs de pêche, de balade à pied, à cheval et de VTT. L'accès au site n'est pas autorisé aux 4X4. Pour le pique-nique, des tables sont installées. Les paysages sont magnifiques à admirer dans le calme en toute saison.

Une cinquantaine de cartes de pêche journalières à 6 € ont été vendues par le multiservices et le caveau pendant la période entre les deux confinements. Cela a per-

Au bord de l'étang de la Carelle à Régnié-Durette

(situé sur le Chemin de la Combe Vallet, près de Saint Joseph)

PAYSAGES
PIQUE-NIQUE
PÊCHE
BALADES
sur sentiers balisés

Cartes de pêche journalières en vente au village,
au Caveau du Cru Régnié ou au Multiservices.
6 € la ligne
Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés.

Association Autour de l'Étang

mis de commander 45 kg de carpes, gardons et tanches pour repeupler l'étang fin décembre. Il faut attendre maintenant la réouverture de la pêche en avril prochain.

Il a été suggéré au responsable des sentiers pédestres de la commune de matérialiser « un point départ de l'étang » pour la partie haute du circuit de 24 km, lequel circuit passe, à l'aller et au retour, de chaque côté de la parcelle.

En partenariat avec l'association « Chemins et racines » de Villié-Morgon une boucle de l'étang à Saint Joseph est en préparation (1 h 00 – 1 h 30 de marche) Elle sera balisée pour le printemps.

L'association est ouverte à tous les amateurs moyennant une cotisation annuelle de 10 € par foyer, ils sont les bienvenus.

Michel Rampon



Le casernement de Régnié-Durette

L'année 2020 a été particulièrement éprouvante pour tous en raison bien évidemment de la COVID-19. Je souhaite de tout cœur que cette nouvelle année puisse enfin mettre un terme à cette épidémie et que nous puissions à nouveau vivre sereinement.

Je vous présente ici le condensé de l'activité du casernement. Je tiens à préciser que l'effectif est en légère progression, nous sommes 25 Sapeurs-Pompiers Volontaires dont 3 personnels féminins. Nous n'avons pas eu de départ. De plus, nous comptabilisons deux recrues ; Alann Rampon fils d'Agnès et Hervé Rampon, 16 ans seulement et déjà quatre années effectuées au JSP de Belleville-en-Beaujolais, ainsi que Nicolas Vincent, adjudant-chef ancien pompier de Montmerle-sur-Saône.

Les formations ont été nombreuses, bien que perturbées par la COVID-19 :

- Damien Désigaud Chef d'Agrès Feux de Forêts ;
- Justine Duthel SAP1A et SAP1B (secours à personnes) ;
- Benjamin Duthel SAP1A et SAP1B Équipier Opérations Diverses ;
- Alann Rampon Brevet de JSP Équipier Incendie et Opérations Diverses SAP1A et SAP1B ;
- Christy Tanasescu Équipier Incendie et Opérations Diverses.



Des changements de grade ont également été observés :

- François Desplace a été nommé Sergent-Chef ;
- Justine Duthel a été nommée 1^{re} classe ;
- Benjamin Duthel a été nommé 1^{re} classe.

Malgré les périodes de confinement où l'activité opérationnelle a chuté, nous stabilisons le nombre de sorties d'engins : 87 interventions en 2020. Elles se répartissent sur huit communes et en fonction des engins :

- Fourgon Pompe Tonne ; 12
- Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes ; 63
- Véhiculé Léger Chef De Groupe ; 3
- Véhicule Fourgonnette première Intervention, 9



Cette activité est en lien direct avec la disponibilité de l'équipe : 90 000 heures.



Le SDMIS nous a remplacé notre VSAV par un véhicule plus récent. Nous avons été équipés d'une tablette numérique pour la saisie des bilans. Cet outil nous permet une meilleure efficacité et une interaction entre le SAMU, l'hôpital et les Pompiers.

Je tiens à ajouter que le 31 mars prochain j'aurai effectué dix ans en qualité de Chef de casernement. Ces dix années ont été passionnantes, riches en challenges à mener et en défis à relever. De nombreux projets ont ponctué ces années où se sont alors mêlés l'optimisme, le doute parfois, mais finalement la réussite de chacun d'eux.

Tout cela n'a été possible qu'avec la volonté et la motivation de l'ensemble du casernement. J'ai toujours tenu à travailler en suivant le sens de l'équipe, en toute transparence et en étant à l'écoute. J'ai pour cela été très bien entouré par mon adjoint, Stéphane Laroche, et par l'ensemble de mon encadrement. C'est ainsi que le 1^{er} avril 2021 je passerai la fonction de chef de casernement. Thomas Laforest, élu lors de notre dernière assemblée générale, va donc me succéder. Stéphane Laroche va lui aussi laisser son poste, Arnaud Chagny lui succédera. Je leur transmets toute ma confiance, certain qu'ils commanderont avec sérieux et implication le casernement de Régnié-Durette. Je vais encore les accompagner jusqu'à fin 2022. À ce moment-là je mettrai un terme à mon engagement après 33 ans d'activité.

Dernier projet mis en place en septembre dernier faisant suite à une réunion avec le Groupement Nord, nous allons pouvoir aménager notre caserne. La municipalité ainsi que le SDMIS nous ont donné leurs accords de principe. C'est mon successeur, Thomas qui est en charge du suivi, la finalité de ce projet se faisant sous son commandement.

Je vous remercie de l'attention portée à mon message et je vous souhaite le meilleur pour l'année 2021.

Lieutenant MATRAY Denis

ADMR

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Aide à Domicile en Milieu Rural de Beaujeu adhère à la fédération ADMR du Rhône. Elle est gérée par un conseil d'administration composé de neuf administrateurs bénévoles et d'un 2^e collègue salarié.

Le service intervient sur les 17 communes de l'ancien canton de Beaujeu plus Chenelette, Claveisolles et Poule-les-Écharmeaux.



Le bureau est ainsi composé :

- Présidente : Hélène Jambon
- Trésorier : Marc Daniel – Trésorière adjointe : Catherine Paris
- Secrétaire : Jacqueline Taguet – Secrétaire adjointe : Colette Guillin
- Administrateurs : Marie-Antoinette Cimetière – Françoise Berrod – Françoise Saugey – Véronique Foret (représentante du personnel)

Colette Guillin et Marie-Antoinette Cimetière assurent la gestion des prises en charge.

LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

L'autonomie: Aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées

- Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne, toilette, habillage, lever, coucher
- Préparation et prise en charge des repas
- Ménage, repassage, courses, accompagnements
- Télésistance Filien

La famille: Auxiliaire familiale – Technicienne de l'intervention sociale et familiale

- Tâches de la vie quotidienne, ménage, repassage, repas
- Aide à l'éducation des enfants
- Accompagnement dans les situations difficiles (maladie, décès, grossesse, naissance, reprise d'emploi...)
- Garde d'enfants

Le domicile: Aide de confort

- Ménage, repassage, entretien de la maison



Horaires d'ouverture du bureau:

Lundi - mardi - jeudi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 16 h 00
Mercredi - vendredi de 9 h 00 à 12 h 00



4 Rue des Écoles – 69430 Lantignié
Tél. : 04 74 04 87 92
Mail : admr.beaujeu@fede69admr.org

L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

Pour l'année 2019 ce sont 11 954 heures d'intervention soit 2 435 heures de plus qu'en 2018, et 160 bénéficiaires pour l'ensemble des vingt communes.

À Régnié-Durette 14 familles ont fait appel à l'ADMR, soit 1 125 heures d'aide.

Du fait de la crise sanitaire l'activité a été réduite aux actes les plus essentiels pour les personnes fragiles. Des mesures spécifiques ont été mises en place: équipements de protection pour les salariées (masques, tabliers jetables, gel, gants), une formation spécifique suivie par deux salariées pour les interventions Covid et l'accueil téléphonique assuré par la secrétaire en télétravail. Mais malgré des conditions de travail difficiles, les intervenantes ont assuré leur service et accompli leurs tâches consciencieusement.

Si vous avez du temps libre et envie de vous investir bénévolement, nous accueillerons volontiers toutes les bonnes volontés...



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Autrefois appelés Bureau d'Aide Sociale, Bureau de Bienfaisance ou d'Assistance, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ont été créés en 1953.

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées. Son rôle est d'apporter une aide sociale, morale ou financière à toute personne en difficulté.

Tout CCAS est géré par un Conseil d'Administration. Celui de Régnié-Durette est constitué :

- d'un président, le maire, Jean-Paul Robin,
- de membres élus, Catherine Cinquin, Annie Coperet, Paul Desplace, Anne-Marie Fuet,
- et de personnes du village, Jean-Pierre Botteron, Andrée Gerin, Sylvie Noirard, Christiane Rampon.

Il dispose de ressources propres qui proviennent d'une subvention communale, de locations de terrains et peuvent être augmentées par des apports en dons, legs... de particuliers.

Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociales, émet un avis et les transmet aux collectivités concernées. Il approuve également l'ensemble des documents budgétaires.

Toutes ces décisions sont discutées et prises en toute confidentialité au seul sein du Conseil d'Administration et ne sont, en aucun cas, divulguées.

Si vous rencontrez des difficultés, parfois liées aux nouvelles technologies (connexion Internet, démarches en ligne...), et avez besoin d'aide, les membres du CCAS sont à votre écoute pour vous permettre de surmonter ces moments difficiles.

Vous pouvez les interpeller personnellement ou par l'intermédiaire du secrétariat de mairie.

La Commission Administrative du CCAS

LA DISTRIBUTION DU COLIS DES AÎNÉS, MALGRÉ TOUT

Après l'annulation du repas de fin d'année, la municipalité et le CCAS ont tenu malgré les problèmes actuels à offrir quelques douceurs à nos aînés.

La distribution s'est faite dans le strict respect des gestes barrières et chacun et chacune s'est vu remettre son colis juste avant les fêtes de Noël. Pour les personnes hospitalisées, c'est le personnel soignant qui a pris le relais.

Merci à toutes et tous pour l'accueil très chaleureux malgré la distanciation sociale.



Sybemol

La saison dernière nous a conduit à réinventer nos pratiques et notre enseignement en imaginant un enseignement à distance. En effet pendant le confinement, les professeurs de l'école de musique ont proposé à leurs élèves des cours de musique via les outils numériques comme Skype, WhatsApp, Zoom... Ces dispositifs, bien que limités, ont permis à un grand nombre d'élèves de poursuivre leur apprentissage. Dès le 2 juin, et avec un protocole sanitaire drastique, l'école de musique a pu réouvrir ses portes et les élèves ont eu la joie de retrouver le chemin du SYBEMOL !

Depuis la rentrée de septembre, le protocole sanitaire est toujours en vigueur, et les élèves se sont très bien adaptés à ces contraintes.

L'école de musique a repris toutes ses activités, en bénéficiant du soutien précieux des communes de Beaujeu et Quincié-en-Beaujolais pour le prêt exceptionnel de locaux plus grands pour les pratiques collectives.

Entre les cours d'instruments, l'éveil musical, la formation musicale, l'orchestre, les ateliers, la chorale adulte Croc'Notes, les activités musicales sont multiples !

Nouveauté cette année ! Parmi les ateliers de pratiques collectives, Sophie Sambarrier, professeur de flûte et d'éveil musical au SYBEMOL depuis de nombreuses années, propose un atelier chansons pour les bébés de la naissance à deux ans avec leurs parents. Sophie étant diplômée et passionnée par la petite enfance, elle encadrera cet atelier dès le mois de janvier.

Enfin, un nouveau conseil syndical du SYBEMOL a été nommé à la suite des élections municipales. Il est constitué de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de chacune des huit communes adhérentes. Nadine Baudet a été réélue Présidente et Nadine Séon, vice-Présidente.



Tous les rendez-vous pour 2020-2021 sont sur le site internet <http://ecolemusiquesybemol.free.fr>

Infos/contacts :

<http://ecolemusiquesybemol.free.fr>

Nadine Baudet, Présidente (adjoindue au Maire de Quincié-en-Beaujolais)

Thibaut Perron, Directeur : direction.sybemol@gmail.com

Myriam Canard, Secrétaire : secretariat.sybemol@gmail.com

Avec la CCSB

RENOV'EN BEAUJOLAIS

La CCSB (Communauté de Communes Saône-Beaujolais) s'est dotée d'un nouveau service d'accompagnement à la rénovation de l'habitat ouvert à tous. Ce service gratuit permet d'accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs dans le montage d'un dossier de rénovation énergétique.

Pour plus d'informations :
Tel. 04 74 06 49 95 ou
renovenbeaujolais@ccsb-saonebeaujolais.fr

MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ

Lancé par la CCSB en 2016, le Marathon de la biodiversité, a permis de recenser, sur les 42 communes de la Communauté de communes les haies et mares existantes à proximité des cours d'eau et d'en dresser un premier état écologique.

Le projet, co-financé par la CCSB et les Agences de l'eau, est passé à l'action : la restauration et la création de 42 km de haies et de 42 mares. Tous les frais sont pris en charge, le propriétaire ou/et l'exploitant n'aura qu'à s'engager à pérenniser les aménagements à travers une convention.

Notre commune participe à ce projet, qui s'adresse aussi aux particuliers.

Pour vous informer, ou bien pour déposer un dossier :
CCSB,
Service Développement Durable,
105 Rue de la République,
69220 Belleville-en-B.
Tel : 04 74 66 35 98 ou
developpementdurable@ccsb-saonebeaujolais.fr

ORDURES MÉNAGÈRES - ORDURES À RECYCLER

Les ordures ménagères sont constituées des déchets ménagers non recyclables. En cas de déchets non conformes (présence de verre, cartons, déchets verts, encombrants...), le bac risque de ne pas être collecté par le service de ramassage. Depuis le 21 juin 2012, la présentation des ordures ménagères doit impérativement se faire à l'aide d'un bac roulant.

Pour vous procurer un bac roulant à un tarif préférentiel, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la CCSB, rubrique « environnement » - « gestion des déchets »

Pour limiter votre production de déchets, la CCSB propose aussi des composteurs en bois ou en plastique, à prix réduit.

Pour toute précision, n'hésitez pas à vous renseigner à la mairie ou sur le site
<http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/fr/information/4499/gestion-dechets>

Les déchets à recycler (verres, emballages, papier ou textiles) sont recueillis dans les points d'apport volontaire de la commune, situés à proximité de l'espace loisirs et route des peupliers, près du stade.

Quels déchets sont acceptés en déchèterie ?

	Divers non recyclables	Ferraille	Cartons	Déchets Végétaux *	Gravats	Bois A et B	Déchets de plâtre	Bidons plastique souillés *	Pneumatiques *	**D.E.E.E *	Batteries et piles *	Ampoules et néons *	Huiles minérales *	Huile végétale	Déchets dangereux *	Capsules alu, cartouches, radios *
Belleville-en-Beaujolais	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Juliénas	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Morissol	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Saint-Didier-sur-Beaujeu	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Villié-Morgon	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

* déchets non acceptés pour les professionnels

** déchets d'équipements électriques et électroniques

Liste des déchets acceptés dans les 5 déchèteries du territoire

Nous vous demandons de bien vouloir déposer vos déchets dans les conteneurs appropriés et de ne rien laisser à l'extérieur de ces conteneurs.

Les autres déchets (végétaux, encombrants...) doivent être emmenés dans une des déchèteries mises à votre disposition par la CCSB.

Vivre en Pays Beaujolais

Notre vignoble représente 15000 hectares sur notre territoire allant du sud Mâconnais aux portes de Lyon.

La place de la vigne dans notre région

La vigne s'adapte à des terrains plats ou en coteaux, elle permet de bénéficier des paysages multicolores qui changent à chaque saison. **2500 domaines viticoles** travaillent les vignes tout au long des saisons auxquels il faut ajouter **1500 salariés viticoles**. L'activité viticole ne s'arrête pas à la production de raisin et à la vinification, elle fait également travailler les coopératives, les maisons de vins, les entreprises de machinisme viticole, les fournisseurs de matériel, les laboratoires d'analyse, les imprimeurs, les embouteilleurs, les comptables et des entreprises de service...

Ces métiers sont implantés en Beaujolais et génèrent ainsi des emplois spécifiques.

Le vin est ensuite vendu de différentes façons : vente au caveau, vente en coopérative, vente en maison de vins, restaurants,... qui génèrent aussi des emplois locaux.

Enfin le Beaujolais possède **un atout touristique** avec ses paysages, sa géologie avec le label Géopark, ses activités de dégustation, ses activités de plein air et aussi ses événements (marathon du



Beaujolais, Sarmentelles,...)

Cela génère chaque saison beaucoup de passages permettant de faire travailler des hébergeurs, restaurateurs,...

Difficile de quantifier le nombre total d'emplois générés par l'activité viticole. Une chose est sûre, **les vins du Beaujolais sont un réel atout économique et touristique de notre territoire.**

La protection de la vigne, parlons en

La vigne est un végétal qui nécessite d'être protégé, elle possède de nombreux ennemis préjudiciables à la future récolte. Chaque année au printemps, les viticulteurs protègent leurs vignes pour lutter contre les différentes maladies et ravageurs de la vigne. Souvent cette période suscite des questions. Voici quelques réponses.

POURQUOI JE PROTEGE MA VIGNE ?

Quelle que soit notre façon de travailler, (bio, biodynamie, raisonnée, etc.) nous devons, sous notre climat, protéger nos vignes contre principalement deux champignons, le mildiou et l'oïdium et assurer une récolte suffisante et de qualité

QUELLES SONT LES PÉRIODES ?

En fonction de la météo, et de la pression maladie, je peux traiter mes vignes entre avril et juillet contre les risques sanitaires.

QUE FAIRE QUAND JE PULVERISE À PROXIMITÉ DE VOTRE MAISON ?

A ce moment-là, et par précaution, nous vous conseillons de ne pas rester à proximité, d'éviter d'étendre votre linge à l'extérieur et de fermer vos fenêtres.

POURQUOI M'ENTENDEZ-VOUS TRAVAILLER SOUVENT TÔT LE MATIN OU EN FIN DE JOURNÉE

Ce n'est pas pour vous embêter. Pulvériser tôt le matin ou quelquefois en fin de journée est plus efficace car la vigne est plus réceptive, il y a peu de vent et il ne fait pas trop chaud. Cela permet de réduire les doses.

COMMENT JE FAIS POUR TRAITER COMME IL FAUT ?

Je suis une formation spécifique. A son issue, j'obtiens un permis de traiter, le Certiphyto, certificat délivré par le Ministère de l'Agriculture.

Mon matériel de pulvérisation, quant à lui, est contrôlé régulièrement, comme une voiture, afin qu'il n'y ait pas de déperdition de produits inutile. Enfin pour connaître la pression des maladies, j'ai accès à un bulletin hebdomadaire sur la présence ou non de maladies (disponible pour tous sur le site de la DRAAF : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Viticulture-Rhone-Alpes-2020>)

Protéger la vigne est nécessaire. Le seul but est de permettre d'avoir une récolte saine et de qualité en septembre et ainsi vivre de notre métier.

Il vous semble que tout n'est pas respecté ? Venez nous en parler et nous pourrions en discuter.

Les viticulteurs

Droits et devoirs

Contrairement à d'autres activités économiques, les vignes sont à ciel ouvert. Cela ne signifie pas que c'est un domaine public. En effet, les vignes et certaines fois les chemins de vignes sont des propriétés privées. Ne l'oubliez pas lors de vos marches ou autres activités extérieures. Restez donc à proximité car des engins viticoles peuvent être en train de travailler dedans. Ne laissez pas vos animaux de compagnie sans être attachés et ne laissez pas de déchets (mégots,...). On compte sur vous.

Plus d'informations sur le métier de viticulteur, rendez vous dans votre mairie pour obtenir le guide suivant



Informations utiles

Le secrétariat de mairie est ouvert :

lundi - mardi - jeudi - vendredi :
9h00 – 12h00
Le samedi matin, uniquement sur rendez-vous, vous pouvez être reçu par un élu
04 74 04 31 43
contact@regniedurette.com
www.regniedurette.com
Toutes les informations de la commune sont disponibles en un simple clic. Vous pourrez consulter les comptes-rendus des réunions du conseil municipal, les dates des manifestations à venir, trouver des informations pratiques...

Horaires officiels de l'école primaire

(hors période COVID)
lundi - mardi - jeudi - vendredi :
8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30
04 74 04 31 55
ce.0690973h@ac-lyon.fr
La garderie périscolaire est ouverte de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h00

Micro-crèche « Gone Trotteurs »

lundi - mardi - jeudi - vendredi :
7h30 – 18h30 y compris pendant les vacances scolaires.
07 61 75 63 99
gonetrotteurs@gmail.com
www.gonestrotteurs.fr

Cyberespace et bibliothèque :

Horaires d'ouverture
mardi : 16h00 – 19h00
mercredi : 16h00 – 19h00
vendredi : 16h00 – 18h00
samedi : 9h00 – 12h00

Relais Info Tourisme au Caveau du Cru Régnie

mardi – mercredi – jeudi :
10h00 – 12h30 et 14h30 – 19h00
vendredi – samedi – dimanche :
10h00 – 12h30 et 14h30 – 20h00
04 74 04 38 33
caveau@cru-regnie.fr
http://caveau.cru-regnie.fr/

Point Poste au Café de la Place

lundi - mardi - jeudi - vendredi de
6h30 à 20h00
samedi de 7h00 à 20h00
dimanche de 7h00 à 13h30
Fermeture hebdomadaire le mercredi
04 74 65 44 18

SERVICES ADMINISTRATIFS

Centre des finances publiques de
Beaujeu : 04 74 04 80 84

Brigade de gendarmerie de Beaujeu :
04 74 04 84 31
www.contacterlagendarmerie.fr

Enedis, électricité 09 72 67 50 69

SIEVA

Lieu dit « Chavanne »
08 10 54 45 44 clients
08 10 84 48 44 urgences

Sous-préfecture de Villefranche/S :
04 72 61 61 61
sp-sec-sprefvill@rhône.gouv.fr

Centre des finances publiques de
Villefranche/S : 04 74 65 72 10

Tribunal judiciaire de Villefranche/S :
04 74 65 76 90

Point Info Jeunesse : 04 74 66 13 26

INFO IMPÔTS

À compter du 1^{er} janvier 2021, toutes les démarches concernant les différents impôts seront à réaliser auprès du service des impôts des particuliers (SIP) de Villefranche-sur-Saône. La trésorerie de Beaujeu ne sera plus en charge du recouvrement des impôts.

Vous pourrez contacter le SIP de Villefranche-sur-Saône au 04 74 65 72 00 ou par le biais de la messagerie sécurisée présente dans votre espace personnel sur le site www.impots.gouv.fr

L'accueil y est réalisé sans rendez-vous les lundis et jeudis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, et sur rendez-vous les mardis et vendredis (plages horaires identiques).

SERVICES DE SOINS ET D'URGENCE

Cabinet de Kinésithérapie

Aline Saint Didier Cognard et Sabine
Nouvet Cimetière
6, Chaussée d'Erpent
04 74 69 50 86

ADMR : 04 74 04 87 92
admr.beaujeu@fed69.admr.org

AIASSAD : 04 74 69 27 72
aiasad@aideetsoinsbeaujeu.fr

Maison Médicale de Garde de Belleville-
en-Beaujolais : 04 72 33 00 33
(standard téléphonique à Lyon)
Samedi de 12h00 à minuit, dimanche,
jours fériés et jours de pont de 8h00 à
minuit

L'hôpital Nord-Ouest – Gleizé
69400 Villefranche-sur-Saône
04 74 09 29 29

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE

15 : SAMU (Service d'aide médicale
urgente 24 h/24)

Centre Anti Poison à Lyon :
04 72 11 69 11

centre.antipoison@chu-lyon.fr

18 : Sapeurs-Pompiers

17 : Police/Gendarmerie

112 : numéro européen toute urgence

119 : violences sur mineurs

3919 : violences intrafamiliales (ou SMS
au 114).

Horaires d'ouverture des déchetteries

Collecte des ordures ménagères sur
la commune, une fois par semaine le
mercredi matin (sortir sa poubelle le
mardi soir)

Saint-Didier-sur-Beaujeu : lundi –
mercredi – samedi de 13h30 à 18h30*

Villié-Morgon : mardi de 13h30 à
18h30* - jeudi de 8h à 12h et 13h30

à 18h30* - samedi de 8h à 12h

Juliénas : lundi de 13h30 à 18h30* -
samedi de 8h à 12h

Monsols : mardi de 8h à 12h - mercredi
de 14h à 17h - vendredi de 8h à 12h -
samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Belleville : Du lundi au vendredi de
13h30 à 18h30 - mercredi et samedi
de 8h à 12h

*horaires d'été du 1^{er} avril au
30 septembre, sinon fermeture à 17h30
(hors Monsols)

Tous les usagers de la CCSB peuvent
utiliser l'une ou l'autre des déchetteries
s'ils possèdent une carte d'accès.
(Formulaire de demande téléchargeable sur
le site de la CCSB : ccsb-saonebeaujolais.fr)

BULLETIN MUNICIPAL 2021

État civil

NAISSANCES

2 mars: Axelle MINOT
5 mars: Théo Pascal Alain AUFRANC
29 mars: Ézio Francisco LARANJEIRA
5 avril: Joseph BRENDLER
13 mai: Antoine CHOPIN SUCHET
6 août: Antonin LONGIN
18 août: Martin ROUSSET
21 août: Rose COGLITORE
7 septembre: Simon Joël ROCHETTE
7 octobre: Lilouan TARDY
2 décembre: Loyse CRUZADO
8 décembre: Capucine Marie Martine PERRIER
28 décembre: Amael BOTTERON
29 décembre: Romain DESPLACE

MARIAGES

6 juin:
Stéphanie Lucie BRUILLOT et
Grégory LAUZEILLE
20 juin:
Muriel FODIMBI et
Pascal COLIN

DÉCÈS

8 janvier:
Marie Josèphe LAPIERRE née SAVOYE
28 janvier:
Francine BRAILLON Née LATHUILLERE
7 avril:
Joanny Jean PREHAUD
6 mai:
Jean Claude GAUTHIER
3 juin:
Jean Charles FAUSSEMAGNE
1^{er} juillet:
Christian Alain BOTTERON

